

# Campagne de Solidarité **avec les Enfants** **Palestiniens Prisonniers d'Israël**

Israël est le seul pays au monde à poursuivre systématiquement chaque année entre 500 et 700 enfants devant les tribunaux militaires sans aucun respect des droits fondamentaux à un procès équitable.



Article 37b, Convention relative aux droits de l'enfant (Résolution 44/25 AG/ONU du 20 novembre 1989), dont Israël est signataire

**« Les États parties veillent à ce que : Nul enfant ne soit privé de liberté de façon illégale ou arbitraire. L'arrestation, la détention ou l'emprisonnement d'un enfant doit être en conformité avec la loi, n'être qu'une mesure de dernier ressort, et être d'une durée aussi brève que possible ».**

En collaboration avec la coordination des Associations Palestiniennes à l'initiative de cette campagne, nous vous invitons à venir rencontrer un jeune Palestinien, emprisonné dans les geôles israéliennes et un avocat d'Addameer, association palestinienne de défense des prisonniers politiques,

**A Emmaüs Lescar-Pau**



**Le jeudi 4 octobre à 20h**

